

4 MARS 2012

créateur
d'événements cyclistes
en Poitou-Charentes

10^{ÈME}
**VIENNE
CLASSIC**
ESPOIRS



CHAUVIGNY
Jeune depuis 10 siècles

Chasseneuil  du Poitou
au cœur du futur

OFFICIELS

> PRÉSIDENT DE POITOU-CHARENTES ANIMATION

Alain CLOUET (06 80 65 10 98)

> PRÉSIDENT DE VIENNE SPORTS ORGANISATIONS

Jean-Louis COTTET (06 73 69 15 69)

> DIRECTEUR DE L'ÉPREUVE

Nicolas ROUGEON (06 82 32 55 53)

> RELATIONS EQUIPES

Raphaël NAUDON (06 83 19 50 88)

> SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE L'ÉPREUVE

Denis NIVET (06 89 14 26 14)

> TRÉSORIER VIENNE SPORTS ORGANISATIONS

Alain GASCHET (06 83 59 72 64)

> RÈGLEMENTATION

Alain KOSZYCZARZ (06 86 13 37 47)

> SITES DE DÉPART ET D'ARRIVÉE

• Direction Technique

Jean-Marie LOISEAU (06 74 96 63 08)

> EQUIPE MÉDICALE

Ludovic MARTINO (06 42 44 90 15)

> ASSISTANCE RADIOS ET DEPANNAGE NEUTRE

L'ECHAPPEE (06 14 94 00 68)

> PHOTO FINISH ET CLASSEMENTS

Geneviève BROUSTAUD

> RESPONSABLE SÉCURITÉ

Yaurick LAIR (06 27 41 47 66)

• Adjoints Responsable des Signaleurs

Noël PERONNEAU (06 81 18 97 87)

> MOTARDS CIVILS

Partice PARANTEAU (06 73 37 33 91)

• Adjoints motards sécurité

Ugo FORGEARD

> ANIMATEUR - SPEAKER

Jean-Louis GAUTHIER

> ESCORTE OFFICIELLE

Gendarmerie Nationale

> JURY DES COMMISSAIRES

• Président du Jury

René RIVALIN

• Commissaires

Séverine JAMAIN

Jacques MICHEL

• Juge à l'arrivée

Gérald LEFEVRE

• Commissaires Moto

Gérard DAMIENS

Stéphanie CATTOEN

PERMANENCE

Hôtel Campanile, allée de la Détente, Chasseneuil du Poitou.

Horaires samedi 3 mars 2012

16h00..... Ouverture de la permanence

..... Retrait des dossards

18h00..... Fermeture de la Permanence

Horaires dimanche 4 mars 2012

8h30..... Ouverture de la Permanence

9h30..... Réunion Chauffeurs et Sécurité

9h45..... FIN DE LA VERIFICATION DES LICENCES

10h00..... Réunion Directeurs Sportifs

12h30..... Appel des coureurs

12h40..... Départ fictif

13h00..... Départ réel

16h30..... ARRIVEE - Chauvigny

La remise protocolaire se déroulera sur le car-podium situé sur la ligne d'arrivée.

ITINERAIRE

KILOMÈTRES à parcourir	KILOMÈTRES Parcours	L'ITINÉRAIRE	HEURES DE PASSAGE	
			Course à 42 km/h	Course à 44 km/h
VIENNE				
153.1	0	CHASSENEUIL DU POITOU		
	0	Allée de la détente	12h40	12h40
152.7	0.4	Départ réel	13h00	12h30
		A gauche RD4		
		RD 4 / RD 20 → RD 4		
150.0	3.1	Saint Georges les Baillargeaux	13h04	13h04
	3.4	Rond point RD 4 / RD 20 → 3.4		
148.1	5.0	Le Peu		
	10.8	RD4/RD3 → gauche RD3		
	12.4	RD3/RD86 → droite RD86		
	17.3	RD86/RD1 → gauche RD1		
135.6	17.5	LA CHAPELLE MOULIÈRE	13h25	13h23
	17.7			
	18.1	RD1/RD86 → droite RD1		
	20	RD1/RD749 → gauche RD 749		
	20.2	RD749/RD86 → droite RD86		
		BELLEFONDS	13h30	13h28
131.7	21.4	le Charrault		
	25.1	RD86/RD17 → gauche RD17		
	26.1	RD17/RD3 → droite RD3		
126.1	27.0	ARCHIGNY	13h38	13h37
	30.3	RD3/RD9 → droite RD9		
	34.6	RD9 /RD83 →RD9		
115.7	37.4	LA PUYE	13h53	13h51
	37.4			
	38.0	RD99/RD2 → RD9		
	45.7	Paizay le Sec	13h35	13h32
	49.5	RD9/RD951 → RD9		
99.0	54.1	RD9/RD33d →RD9	14h17	14h13
		LEIGNES SUR FONTAINE		

KILOMÈTRES à parcourir	KILOMÈTRES Parcours	L'ITINÉRAIRE	HEURES DE PASSAGE	
			Course à 42 km/h	Course à 44 km/h
		Rond point D9 /D115/D54 → droite D54		
91.7	58.1	RD83/RD54 → RD83	14h27	14h23
	61.4	FLEIX		
	63.8	RD83/RD951 → RD83		
86.2	66.9	LAUTHIERS	14h35	14h31
	70.7	RD83/RD2 → gauche RD2		
	72.3	D2/D2E → droite D2E		
79.4	73.7	SAINTE RADEGONDE	14h45	14h40
	73.3	Haut de cote		
	73.1	ARCHIGNY	14h54	14h49
	81.7	D3/D17 → gauche D17		
	83.7	D17/D86 → D17		
	87.9	D17/D6 → droite D6		
58.1	91.3	BONNES		
53.3	99.8	CHAUVIGNY	15h22	15h16
	101.0	A gauche RD951		
	101.2	A droite D749		
	102.4	Ligne d'arrivée	15h26	15h19
44.8	106.4			
44.7	108.4	BONNES		
	114.6	haut de côte		
		CHAUVIGNY		
33.8	119.3	Ligne d'arrivée - 2eme passage	15h26	15h19
		BONNES		
		CHAUVIGNY		
16.9	136.2	Ligne d'arrivée - 3ème passage	15h50	15h43
		BONNES		
		CHAUVIGNY		
0	153.1	ARRIVEE	16h38	16h28

CLASSEMENTS



Classement Général



Sprints Intermédiaires



Meilleur Jeune



Meilleur Grimpeur



Kilomètre "86"



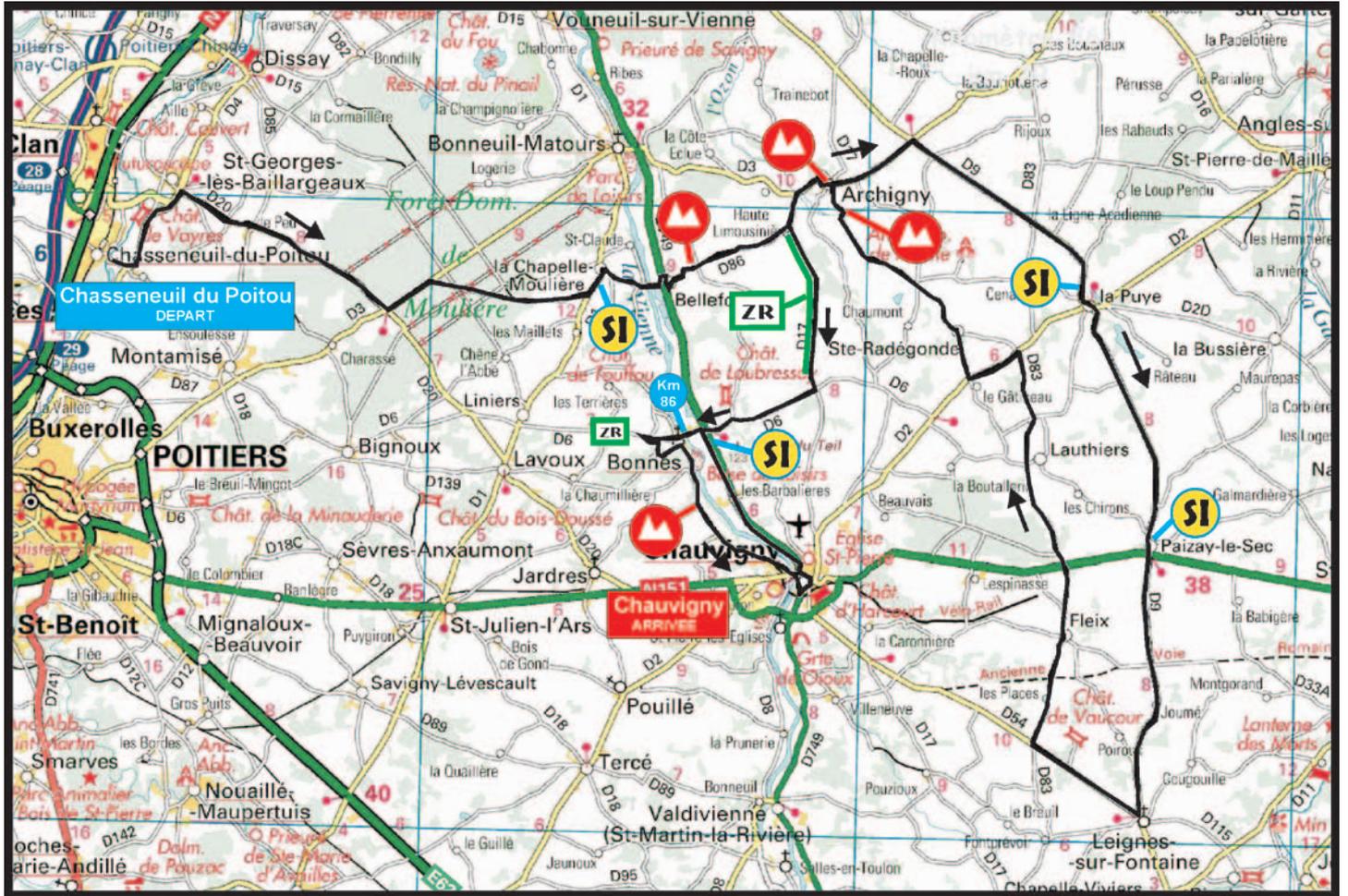
Combativité



Equipe



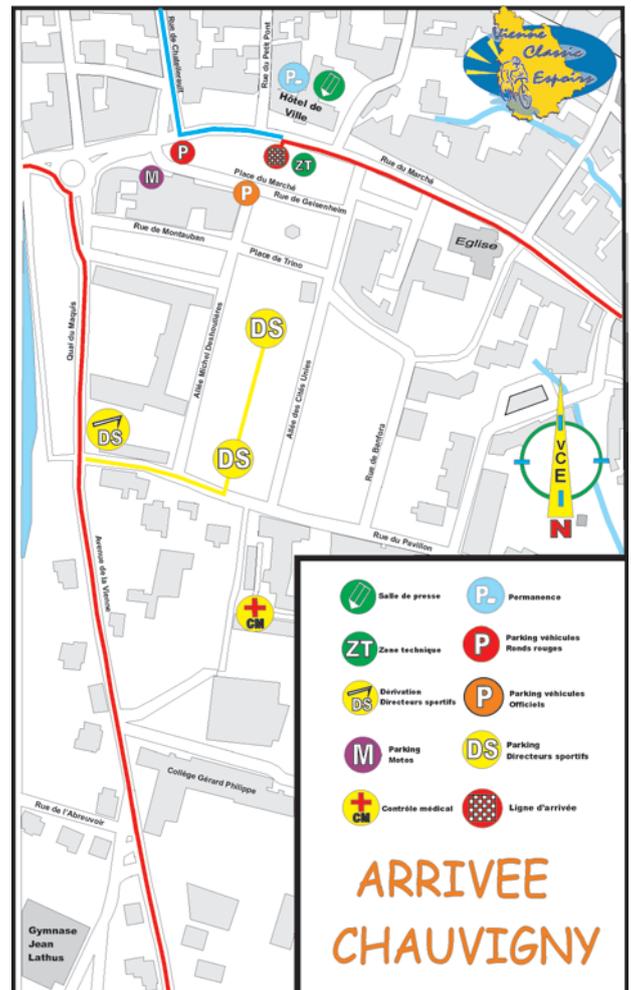
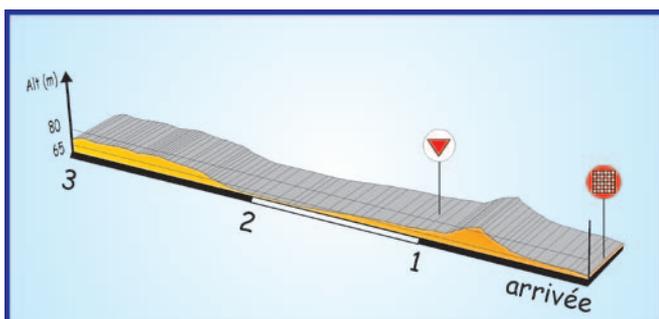
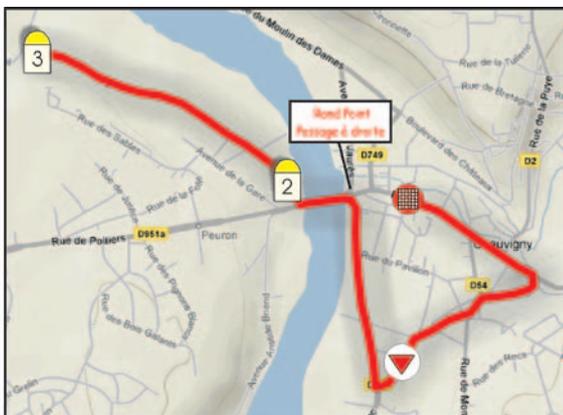
LE PARCOURS



DEPART FICTIF



3 DERNIERS KM & ARRIVEE



**ARRIVEE
CHAUVIGNY**

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

ARTICLE 1. ORGANISATION

L'épreuve VIENNE CLASSIC ESPOIRS est organisée par VIENNE SPORTS ORGANISATIONS : Adresse Raphaël NAUDON, 21 ter rue des sables, 86360 Chasseneuil du Poitou sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme. Elle se dispute le 4 mars 2012 sous le contrôle technique de Poitou-Charentes Animation.

ARTICLE 2. TYPE D'ÉPREUVE

La Fédération Française Française de Cyclisme et le Rassemblement des Organisateurs de Courses cyclistes (ROCC) unissent leurs efforts pour organiser la Coupe de France des Clubs 2012.

L'épreuve VIENNE CLASSIC ESPOIRS constitue la première manche de la « Coupe de France des Clubs », dont le règlement complet est publié par la FFC.

Elle est inscrite au calendrier fédéral de la FFC.

ARTICLE 3. PARTICIPATION

L'épreuve est ouverte aux équipes de Division Nationale définies ci-dessous : les clubs de Division Nationale 2 (participation obligatoire) les clubs de division nationale 3 du Comité Régional organisateur pour atteindre le nombre de 25 équipes admises dans la coupe de France des clubs, il pourra être fait appel à des Wild Card parmi les structures de DN3 du territoire.

ARTICLE 4. PERMANENCE

La permanence de départ se tient, le samedi 3 mars 2012 de 16h à 18h et le dimanche 4 mars 2012 à partir de 8h sur le site de départ, à l'hôtel Campanile, allée de la Détente, 86 360 Chasseneuil du Poitou.

La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipes se fait à la permanence suivant les horaires mentionnés ci-dessus

La permanence d'arrivée se tient sur le site d'arrivée à l'hôtel de ville, rue du marché, face à la ligne d'arrivée, à Chauvigny

Chaque coureur recevra deux dossards et une plaque de cadre, un chèque de caution de 30 € sera demandé à la permanence de départ à chaque équipe, et restitué la permanence d'arrivée en contrepartie des dossards et plaques de cadre fournis par l'organisation.

La réunion des directeurs sportifs, organisée suivant le règlement de la Coupe de France Look des Clubs, en présence des Membres du Collège des Commissaires, est fixée à 10 h 00 et aura lieu au à l'hôtel Campanile, allée de la Détente, 86 360 Chasseneuil du Poitou.

ARTICLE 5. RADIO-TOUR

Les informations courses sont émises sur une fréquence unique (celle-ci sera communiquée lors de la réunion des directeurs sportifs).

ARTICLE 6. ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

Le service d'assistance technique neutre est assuré par des véhicules de l'organisation : 2 voitures et une moto. Des paires de roues seront demandées aux directeurs sportifs afin de compléter les effectifs de chaque véhicule d'assistance.

ARTICLE 7. MODALITÉS DE RAVITAILLEMENT

Deux zones de ravitaillement sont prévues :

Km 81,7 (sortie d'Archigny) jusqu'au Km 87,9 (carrefour D17/D86)

Sur le circuit final de la sortie de Bonnes à l'entrée du Breuil, dans les limites kilométriques prévues par le règlement fédéral en vigueur.

ARTICLE 8. DÉLAIS D'ARRIVÉE

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 5% du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Collège des Commissaires, en consultation avec l'organisateur.

Tout coureur isolé, pointé à plus de 10 minutes du peloton principal doit s'arrêter et quitter la course.

ARTICLE 9. CLASSEMENTS

Les classements suivants seront établis:

Classement Meilleur Grimpeur :

Le classement Meilleur Grimpeur s'obtient par l'addition des points attribués au sommet de chaque côte comptant pour ce classement.

Quatre côtes figurent à ce classement :

- Côte de Bellefonds.....: Km 21.4

- Côte de la Laiterie: Km 26.8

- Côte d'Archigny.....: Km 79.8

- Côte du Breuil.....: Km 114.6

Les côtes sont signalées par un panneau 500m en amont et un panneau plus une ligne au sommet.

Le nombre de points attribués à chacune des quatre côtes est le suivant : 4, 2 et 1 points aux trois premiers coureurs.

En cas d'égalité au classement final, le classement à l'arrivée départagera les coureurs ex-æquo.

Classement Sprints Intermédiaires :

Le classement Sprints Intermédiaires s'obtient par l'addition des points attribués au passage de chaque sprint intermédiaire comptant pour ce classement.

Quatre Sprints Intermédiaires figurent à ce classement :

- La Chappelle Moulière: Km 17.7

- La Puye: Km 37.4

- La Cascade.....: Km 45.5

- Bonnes: Km 106.4

Les sprints intermédiaires sont signalés par un panneau 500m en amont et un panneau plus une ligne sur le lieu du sprint.

Le nombre de points attribués à chacun des quatre Sprints Intermédiaires est le suivant : 4, 2 et 1 points aux trois premiers coureurs.

En cas d'égalité au classement final, le classement à l'arrivée départagera les coureurs ex-æquo.

Classement par Equipes :

Ce classement s'obtient par l'addition des places des coureurs de chaque équipe figurant dans les 30 premiers du classement de l'épreuve, suivant le barème et le règlement de la Coupe de France LOOK des Clubs.

Classement Kilomètre 86 :

Ce classement sera attribué au coureur passant en tête sur la ligne du Sprint situé au Km 86. Les 3 premiers coureurs marqueront des points pour le classement combiné.

Classement Meilleur Jeune :

Ce classement sera attribué au 1er coureur Espoirs, soit 19 à 22 ans dans l'année, du classement d'arrivée.

L'âge d'un coureur s'obtient par la différence entre l'année d'édition de l'épreuve et l'année de naissance du coureur.

ARTICLE 10. PRIX

Les prix suivants sont attribués:

Classement de l'épreuve : 1220/20

Meilleur Grimpeur : 107/3

Sprints Intermédiaires : 107/3

Meilleur Jeune : 50/1

Plus Combatif : 50/1

Classement par équipes : 168/3

ARTICLE 11. ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve.

Le contrôle antidopage a lieu sur le site d'arrivée, salle de la Poterie, Avenue de la Vienne, 86 100 Chauvigny, (Suivre le fléchage mis en place).

ARTICLE 12. PROTOCOLE

Les coureurs suivants doivent se présenter au protocole:

- Les trois premiers de l'épreuve

- Les vainqueurs des classements Meilleur Grimpeur et Sprints Intermédiaires

- L'équipe leader du classement de la Coupe de France Look des Clubs à l'issue de la manche

- Le plus combatif

- Le vainqueur du Km 86

- Le Meilleur Jeune

- Le Combiné

Ils se présenteront dans un délai de maximum de cinq minutes après leur arrivée.

ARTICLE 13. DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'organisation rappelle à l'ensemble des participants (coureurs, directeurs sportifs, accompagnateurs) l'engagement pris dans le cadre de l'éco-responsabilité. Au-delà du dossard vert qui sera remis lors du protocole, il en va de la responsabilité de chacun dans ses attitudes, avant, pendant et après l'épreuve, afin de veiller à ne pas jeter des papiers, emballages ou tout autre débris en dehors des emplacements prévus à cet effet.

ARTICLE 14. PÉNALITÉS

Le barème de pénalités de la FFC est le seul applicable.

La Vienne Classic

espoirs

endosse

le Maillot Vert

2012

de l'Eco-Responsabilité !

Depuis plusieurs années, soucieux de protéger l'environnement, les dirigeants de **Poitou-Charentes Animation** et de **Vienne Sports Organisations** ont adopté une véritable attitude éco-responsable.

En collaboration avec la **Région Poitou-Charentes**, l'**ADEME**, **Performance Atlantique**, **GSF** et l'**AFT IFTIM**, la « **Vienne Classic Espoirs** » s'engage véritablement dans une démarche continue de minimisation des impacts environnementaux et de sensibilisation du public par le biais d'actions telles que :

- Utilisation de peinture éco labellisée pour le marquage au sol.
- Élaboration de chartes destinées aux bénévoles et aux équipes
- Promotion du vélo comme moyen de déplacement doux
- Application des principes d'éco communication sur l'ensemble des documents imprimés (choix de papiers certifiés, des encres, imprimeur labellisé « Imprim'Vert »)
- Mise en place de points de collecte sélective des déchets et de blocs sanitaires.
- Stage Eco conduite pour les chauffeurs et motards
- etc...

WWW.TOUR-POITOU-CHARENTES.COM



L'environnement, c'est l'affaire de tous !

